

SNES Versailles SPÉCIAL STAGES SYNDICAUX 2019-2020

Supplément au SNES Versailles n°1 de septembre 2019

Ensemble, avec le SNES-FSU, s'informer, se former, débattre et agir !

La formation syndicale : un outil essentiel pour la Profession et un droit à faire vivre !

« J'ai eu une réponse sur le point précis qui m'intéressait, mais surtout eu des réponses à des questions que je ne m'étais jamais posées ! » Ces paroles d'une collègue qui a participé à un stage syndical de notre académie résumant en quelques mots tout l'intérêt d'une participation aux stages de formation syndicale organisés par le SNES-FSU.

Droits et carrière des personnels, réformes du système éducatif, faire face au néo-management dans son établissement, agir en Conseil d'Administration, TZR, entrée dans le métier... cette année encore, les sujets de réflexion et d'action ne vont pas manquer, d'autant plus que les annonces gouvernementales montrent toute leur cohérence : un affaiblissement du Service public d'Éducation et une remise en cause des droits des personnels, qu'il faudra continuer de combattre avec détermination.

Participer à un stage syndical du SNES-FSU, c'est donc prendre le temps de s'informer sur des questions d'actualité, en bénéficiant de l'expertise du SNES-FSU sur de nombreux thèmes. C'est aussi avoir la possibilité de mener une réflexion entre collègues, loin des injonctions et des pressions hiérarchiques. C'est donc, en définitive, se donner les moyens de reprendre la main sur son métier !

La participation à ces stages est un droit : chaque fonctionnaire enseignant dispose d'un droit à 12 jours par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

**Participer à ces stages c'est se donner les moyens d'agir !
N'hésitez plus, inscrivez-vous !**

*Sophie Vénéitay, Pascale Boutet, Marie Chardonnet,
Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy,
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles*

Stage académique « Lycée, bac : faire un premier bilan des réformes et organiser l'action ! », le vendredi 11 octobre à Paris

Dès le jour de la pré-rentrée, les effets du lycée Blanquer ont été visibles : **emplois du temps complexes, disparition du groupe classe, équipes pédagogiques pléthoriques...** Et d'autres conséquences que le SNES-FSU a déjà pointées se font déjà sentir : **inégalités dans l'offre de formation, options fragilisées, dégradation des conditions de travail...** La Profession s'est fortement mobilisée, notamment en fin d'année, mais le Ministre s'est entêté, a refusé le dialogue et a même franchi les limites de la légalité lors de la session 2019 du bac.

Alors qu'un des objectifs de cette réforme est de faire exploser le cadre national des enseignements et des diplômes et ainsi de renvoyer au local la plupart des décisions, **il est indispensable de s'appuyer sur un cadre collectif pour échanger et construire l'action.**

→ La section académique du SNES-FSU propose donc un stage syndical pour confronter les expériences de mises en place de la réforme, les conséquences pour les

élèves, les personnels et ainsi tirer un premier bilan concret. Ce bilan servira à alimenter les actions à venir et les communications à destination de la presse et des parents.

Précisions : si ce stage est centré sur la réforme du lycée, il est bien évidemment ouvert à tous les collègues, qu'ils soient en collège ou en lycée : en effet, les professeurs de collège sont aussi concernés, notamment parce qu'ils ont dû endosser la responsabilité d'informer les familles de 3^{ème}. Plus largement, ce stage permettra de montrer la cohérence de cette réforme avec celles de ces dernières années (collège, DNB, évaluation...). C'est bien l'organisation et l'avenir du 2nd degré qui est en jeu à travers ces réformes ; **nous sommes donc tous concernés !**

**Vendredi 11 octobre de 9h30 à 17h
à la section nationale du SNES-FSU à Paris
(46 avenue d'Ivry, 75013 Paris,
métro Olympiades ligne 14)**

SOMMAIRE :

p.I : Éditorial et stage académique « Lycée, bac : faire un premier bilan des réformes et organiser l'action ! »

p.II et III : Programme et calendrier des stages
p.IV : Modalités d'inscription aux stages

Stages « Droits des personnels »

Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !

- ⇒ **Droits et obligations des fonctionnaires** : textes statutaires, obligations de service...
- ⇒ **Rémunération** : salaire (lire sa feuille de paye), indemnités, heures supplémentaires...
- ⇒ **Suivre sa carrière** : notation, avancement, promotion, temps partiel...
- ⇒ Le rôle des commissions paritaires.
- ⇒ Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- ⇒ Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

YVELINES

- **Mardi 19 novembre** au collège Le Rondeau de Rambouillet de 9h à 17h

ESSONNE

- **Judi 19 décembre** au lycée Geoffroy Saint Hilaire d'Étampes (lieu à confirmer) de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- **Judi 5 décembre** à la section académique d'Arcueil de 9h30 à 16h30

VAL-D'OISE

- **Mardi 26 novembre** à la Maison des Syndicats de Cergy de 9h30 à 16h30

Stage « Non titulaires »

La section académique du SNES-FSU de l'académie de Versailles organise un stage de formation syndicale à l'intention des personnels non titulaires de l'académie. Ce stage permettra de faire **un point sur la situation des personnels contractuels de l'académie tant du point de vue des recrutements que de la carrière.**

Ce sera également l'occasion d'échanger sur la situation générale et les discussions menées avec le ministère sur la **question de la précarité.**

Il sera animé par des représentantes du secteur national Non Titulaires et par des militants de la section académique.

Judi 19 décembre de 9h30 à 16h30 à la section nationale à Paris



Stages « Agir en CA »

Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer l'activité syndicale dans leur collège ou leur lycée. Informations sur les textes réglementaires et échanges d'expériences permettront d'ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et d'ouvrir ensemble des perspectives d'action.

- ⇒ Quelles sont les prérogatives d'un Conseil d'Administration dans la gestion d'un établissement scolaire ?
- ⇒ Quelles sont les compétences d'un CA dans le cadre de l'autonomie de l'établissement ?
- ⇒ Quel est le rôle des administrateurs élus au Conseil d'Administration ? Quels sont les droits des élus au Conseil d'Administration ?
- ⇒ Comment agir efficacement à l'aide des textes réglementaires ?

YVELINES

- **Judi 7 novembre** au lycée Jules Ferry de Versailles de 9h30 à 16h30

ESSONNE

- **Mardi 19 novembre** à la Maison des Syndicats d'Évry de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- **Judi 7 novembre** à la section académique à Arcueil de 9h30 à 16h30

VAL-D'OISE

- **Judi 7 novembre** au lycée Van Gogh d'Ermont de 9h30 à 16h30

Stage « Comprendre les nouvelles carrières : quels gains ? quelles perspectives ? quels nouveaux combats ? »

L'entrée dans les nouvelles carrières a apporté des gains réels au 1^{er} septembre 2017. Elle donne pourtant lieu à des présentations parfois schématiques, qui conduisent certaines organisations syndicales à condamner en bloc le nouveau système. Or, les nouvelles carrières, malgré leurs insuffisances que le SNES-FSU continuera à combattre, constituent bien dans leur ensemble un début de revalorisation et une amélioration globale de la carrière pour la Profession dans son ensemble.

Le fonctionnement des nouvelles carrières vous laisse perplexe ? Votre rendez-vous de carrière approche ?

Ce stage, organisé par la section académique, vous permettra de comprendre l'ensemble des mesures et leurs conséquences, les nouvelles modalités d'avancement et de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle, les avancées obtenues et ce qu'il reste à conquérir. **Il répondra enfin aux questions que vous vous posez sur le rendez-vous de carrière, leur déroulement et les modalités de recours.**

Ce stage aura lieu courant janvier 2020, suivez notre site pour plus de détails

SNES-FSU Versailles PROGRAMME ET CALENDRIER DES STAGES 2019-2020



Stage « Les outils, pour les débuts dans le métier »

L'année de stage est souvent lourde ; il est parfois difficile de prendre du temps pour s'informer et mener une réflexion sur son entrée dans le métier. Pourtant, dans le contexte actuel, où les injonctions se multiplient, où les réformes s'accumulent, il est indispensable de s'accorder quelques instants pour échanger collectivement sur les conditions d'entrée dans le métier.

La section académique propose donc un stage aux néo-titulaires et aux personnels dans leur deuxième année d'enseignement qui permettra d'aborder les questions suivantes :

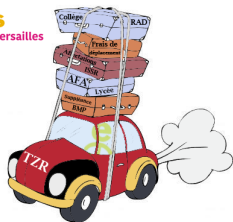
- Bilan de l'année de stage : retour sur une année de formation, le rôle de l'ÉSPÉ
- Carrières et droits des personnels
- Reprendre la main sur son métier : comment faire face à la multiplication des prescriptions pédagogiques, comment analyser l'empilement des réformes...

Pour le SNES-FSU, l'Administration n'est pas détentrice de l'expertise pédagogique, ce sont au contraire les personnels qui sont les concepteurs de leurs métiers. Venez débattre de votre entrée dans le métier en participant au stage organisé :

**Mardi 17 décembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil**

Stage « TZR et politique de remplacement »

snés
fsu Versailles



Nombreux sont les collègues qui débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une

simple variable d'ajustement pour l'administration. Celle-ci cherche en effet à rentabiliser au maximum ces personnels titulaires, qui subissent affectations hors-zone, sur plusieurs établissements, se voient contraints à accepter des heures supplémentaires...

Le remplacement est un besoin permanent du Service public ; améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service public d'Éducation ambitieux.

Pour sortir de l'isolement, connaître vos droits et savoir comment les faire respecter, participez au stage TZR de la section académique !

**Judi 21 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil**

Stage « Entrer dans le métier » à destination des STAGIAIRES

Ce premier stage s'adresse à vous pour répondre à toutes vos interrogations sur vos conditions d'entrée dans le métier, de service et de rémunération, de mutation et de carrière.

MATIN : Promotion, notation, mutation, titularisation, formation à l'INSPÉ... : connaître ses droits et obligations.

- Que peut m'imposer un chef d'établissement ? À quelles autorisations d'absence ai-je droit ?
- Comment suis-je payé(e) ? Comment suis-je promu(e) ? Comment se déroulera ma carrière ?
- Quel est le rôle d'un syndicat en défense des collègues, de nos métiers et des enseignements ?

APRÈS-MIDI : Votre première affectation, une information claire et essentielle.

En tant que stagiaire, vous êtes participant(e) obligatoire au mouvement national pour recevoir une affectation à titre définitif.

- Comment formuler ma demande de mutation ? Où puis-je muter ?
- Quelles sont les règles du mouvement ? Quels vœux formuler ?
- À quelles bonifications ai-je droit ?

Ce stage est animé par des commissaires paritaires nationaux et académiques du SNES-FSU, majoritaires dans les instances qui examinent toutes les décisions relatives à votre carrière, reconnus pour leur expertise et leur efficacité dans la défense individuelle et collective de la Profession.

**Vendredi 22 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil**

Stage « Enseignement 2.0 : le numérique à l'école »

Outre les questions matérielles, il paraît indispensable de s'interroger sur le rôle et l'influence des outils numériques sur nos pratiques pédagogiques.

Ce stage sera animé entre autres par Amélie Hart-Hutasse, militante au SNES-FSU national, notamment en charge de ces questions.

**Judi 12 décembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil**

... et bien d'autres !

« Animer une section syndicale dans son établissement », « Agir au CA - préparation de rentrée », « mutations intra-académiques et titularisation » (stage spécial stagiaires), stages académiques spécifiques aux CPE, AED... et stages spécifiques à des questions cruciales de l'actualité et des réformes (« les entreprises à l'assaut de l'école », réforme de la Fonction publique, retraites...), voilà le programme que vous réservent comme tous les ans la section académique et les sections départementales du SNES-FSU Versailles au second semestre.

Cette année va encore être riche en combats à mener. N'hésitez plus et rejoignez-nous pour vous former et vous informer !

**Informations à suivre sur notre site
versailles.snes.edu**

COMMENT PARTICIPER AUX STAGES DE FORMATION SYNDICALE ?

La formation syndicale, un droit pour tous !

Chaque enseignant dispose d'un droit à **12 jours par an** pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, **un mois au moins avant la date prévue du stage.**

Les stages du SNES et de la FSU sont ouverts aux syndiqués comme aux non syndiqués.

LES MODALITÉS À REMPLIR :

1) Déposer une demande d'autorisation d'absence **un mois** avant la date du stage :

Elle est de droit et ne peut vous être refusée. Le congé pour formation syndicale est rémunéré par l'employeur.

Modèle d'autorisation d'absence ci-contre

2) Vous inscrire auprès de la section académique :

- soit dans l'espace adhérent à partir des articles sur notre site rubrique « stages et réunions »,

- soit en écrivant à stages@versailles.snes.edu pour signaler votre inscription.

PROGRAMMES, CALENDRIER, INFOS SUR LES STAGES

Consultez régulièrement notre site
versailles.snes.edu

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(À reproduire (1) et à remettre au chef d'établissement au moins **30 jours avant** le début du stage)

NOM et Prénom,
Grade et Fonction,
Établissement

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles
Sous couvert de M. (2)

Conformément aux dispositions :

(Si vous êtes titulaire) : - de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

(Si vous êtes personnel non-titulaire) : - de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale, et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au.....(3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à..... Il est organisé par la section académique/départementale (4) du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).
Signature

(1) : Ce modèle est téléchargeable sur notre site versailles.snes.edu

(2) : Nom et fonction du Chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(3) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

(4) : Sélectionner la mention adéquate.

NOS COORDONNÉES :

La section académique du SNES-FSU :

Adresse : 3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex
Tél : 01 41 24 80 56
Courriel : s3ver@snes.edu

Le SNES 78

Adresse : 24 rue Jean Jaurès
78190 Trappes
Tél. : 01 30 51 79 57 ou 07 56 85 58 96
Courriel : snes78@versailles.snes.edu

Le SNES 91

Adresse : Maison des Syndicats, 12 place des Terrasses
91034 Évry Cedex
Tél. : 06 88 98 42 14
Courriel : snes91@versailles.snes.edu


Le SNES, pour agir ensemble 

Le SNES 92

Adresse : 3 rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex
Tél. : 07 60 40 31 66
Courriel : snes92@versailles.snes.edu

Le SNES 95

Adresse : Maison des Syndicats - Cité artisanale,
26 rue Francis Combe - 95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 46 14 ou 06 07 42 37 74
Courriel : snes95@versailles.snes.edu